

chiffre est maintenant tombé aux environs de 3,400. Je crois que les troupes à Chypre étaient à l'origine légèrement supérieures à 6,200; elles sont maintenant de l'ordre de 4,600. Au Congo, qui représentait je crois l'opération la plus importante, elles étaient considérables.

M. HARKNESS: 20,000 environ.

M. MARTIN (*Essex-Est*): Oui, elles étaient de l'ordre de 20,000. Le contingent canadien se limitait à l'époque, vous vous en souvenez, essentiellement à des signaleurs.

M. HARKNESS: Oui.

M. MARTIN (*Essex-Est*): Je pense que vous en savez plus que moi à ce sujet. Ce n'était pas que nous ne voulions pas envoyer plus d'hommes mais je crois que nous étions limités aux signaleurs et aux techniciens, et non pas aux forces paramilitaires, et il se pourrait fort bien que le cas se reproduise.

M. HARKNESS: Je pense que la situation là-bas, et la situation dans d'autres régions de l'Afrique et de l'Asie, résulte du fait qu'il existe un préjugé défavorable à l'intervention d'hommes blancs, et c'est pourquoi on exige, ou du moins on aura tendance à exiger que des gens qui n'ont pas la peau blanche participent à ces opérations.

M. MARTIN (*Essex-Est*): J'estime que nous devons tenir compte des intérêts des pays concernés. Cela pourrait être un facteur, je ne dis pas sera un facteur, mais pourrait être un facteur. En réalité, lorsque le premier ministre a souligné l'obligation éventuelle de la communauté internationale à New-York il y a deux ans, il envisageait lui-même la possibilité que vous avez énoncée.

M. HARKNESS: En ce qui concerne la situation qui se pose maintenant et qui vient d'être mentionnée, a-t-on pris en considération afin de remédier à cela, en ce qui concerne le Canada, le recrutement de 2,000 ou 3,000 de nos Indiens qui pâtissent du chômage, et qui, à mon avis, seraient absolument parfaits pour ce genre de mission? Cela permettrait ainsi de tourner pallier le préjugé qui existe.

M. MARTIN (*Essex-Est*): Je ne nierai pas que c'est une considération qui vaut la peine d'être soigneusement notée.

M. HARKNESS: Cette considération a-t-elle été étudiée? Je n'en ai jamais entendu parler, et je me suis souvent demandé si ce ne serait pas un moyen pour le Canada d'utiliser les ressources considérables en main-d'œuvre qu'il n'utilise pas.

M. MARTIN (*Essex-Est*): Il faudrait étudier certains aspects militaires de la question, mais je peux dire qu'ils n'ont pas été oubliés.

Je ne voudrais pas que ma réponse se limite à ce que j'ai dit. Tout d'abord, notre participation à la CIC a été le rélultat d'une décision prise à l'unanimité, y compris une décision de la Chine. Il y avait d'autres États membres asiatiques à la conférence de Genève en 1954. Je n'ai aucune raison de dire maintenant que le préjugé existe ou qu'il existera mais il serait juste d'en tenir compte.

Notre contact avec le Nord par l'intermédiaire de la Commission n'a rien révélé d'autre que l'acceptation de la présence du personnel canadien par le Nord, de façon telle que l'utilité de la Commission continue à être reconnue par toutes les parties.

M. HARKNESS: Cela m'entraîne à poser une autre question. Combien de personnel civil et militaire le Canada possède-t-il actuellement au Vietnam?